

**LISTE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 JUIN 2026**

N° délibération	Objet	Décision du Conseil
103-2026-23	Compte rendu des décisions prises par le Maire du 9 février au 15 juin 2026	<u>Le Conseil municipal :</u> prend acte du compte-rendu des décisions prises par le Maire du 9 février au 15 juin 2026.
103-2026-24	Création d'un poste d'adjoint du patrimoine principal 2ème classe à 28 heures hebdomadaires	<u>Le Conseil municipal :</u> A l'unanimité, autorise la création d'un poste d'adjoint du patrimoine principal 2 ^{ème} classe de 28 heures hebdomadaires, adopte la modification du tableau des effectifs ainsi proposé. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé ayant été inscrits au budget 2026.
103-2026-25	Tarifs municipaux – Actualisation 2026	<u>Le Conseil municipal :</u> A l'unanimité approuve l'actualisation des tarifs 2026 proposés pour une entrée en vigueur au 1 ^{er} juillet 2026.
103-2026-26	Convention d'entente intercommunale pour le fonctionnement des écoles 2026-2027	<u>Le Conseil municipal :</u> A l'unanimité, approuve la convention d'entente intercommunale pour le fonctionnement des écoles pour l'année 2026-2027, autorise le Maire à signer ladite convention.
103-2026-27	Avis sur l'instauration de la Taxe sur la Publicité Extérieure par Grand Belfort Communauté d'Agglomération	<u>Le Conseil municipal :</u> A l'unanimité, n'approuve pas la décision du Grand Belfort Communauté d'Agglomération d'instaurer la taxe sur la publicité extérieure sur le territoire de l'EPCI à compter du 1er janvier 2027.
103-2026-28	Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de dispositifs de signalisation verticale, permanente et temporaire, pour le Territoire de Belfort	<u>Le Conseil municipal :</u> A l'unanimité, adhère au groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de signalisation verticale, permanente et temporaire, organisé par le Conseil départemental du Territoire de Belfort, coordonnateur du groupement.

		approuve les termes de la convention constitutive du groupement de commandes, qui sera passée entre l'ensemble des membres du groupement, et autorise le Maire à la signer au nom et pour le compte de la commune. autorise le Maire à passer des commandes dans le cadre de ce marché pour ce qui concerne les besoins de la commune.
103-2026-29	Convention avec ALCOME en faveur de la réduction des déchets de mégots dans l'espace public – Gestion du contrat par le Grand Belfort	<u>Le Conseil municipal :</u> A l'unanimité, approuve le principe de contractualisation avec l'éco-organisme ALCOME au titre de la filière REP tabac, en faveur de la réduction des déchets de mégots dans l'espace public, décide de confier au Grand Belfort Communauté d'Agglomération la gestion de ce contrat, bien que la compétence "propreté" reste communale. À ce titre, Grand Belfort Communauté d'Agglomération assurera, au nom de la commune, les relations avec ALCOME et la mise en œuvre des actions prévues au contrat, et ce jusqu'à l'échéance de l'agrément d'ALCOME. autorise le Maire à signer tout document permettant la mise en œuvre de cette délégation de gestion, précise que la présente délibération fera l'objet d'une transmission officielle à Grand Belfort Communauté d'Agglomération ainsi qu'à l'éco-organisme ALCOME pour formaliser la prise en charge.

L'intégralité des délibérations peut être consultée en mairie et sur le site internet de la commune www.vetrigne.com